

Fiche de données de sécurité (FDS)

Élaborée conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MELANGE ET DE L'ENTREPRISE/L'EXPLOITATION

1.1. IDENTIFICATEUR DU PRODUIT

Nom du produit : 5in1 Foam cleaner 650ML
Identifiant unique de formulation (UFI) : 5V6D-PYH9-E10A-QHQJ

1.2. USAGES IDENTIFIÉS PERTINENTS DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION ET USAGES DÉCONSEILLÉS :

Le produit possède une forte capacité de nettoyage, enlevant rapidement toutes sortes de saletés à la surface de l'objet (four, tapis, cuir, pneus, chaussures, etc.).

Usages déconseillés : Ne pas utiliser dans des applications susceptibles de contaminer les aliments ou de nuire à la santé humaine.

1.3. COORDONNÉES DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Maumo International BV
P.O. Box 441 - 2990 AK Barendrecht
+31 (0)180 699 234
+31 (0)180 699 235
www.maumo.nl

1.4. NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro d'urgence : +31 (0)180 699 234
Utilisation prévue : Le produit possède une forte capacité de nettoyage, enlevant rapidement toutes sortes de saletés à la surface de l'objet (four, tapis, cuir, pneus, chaussures, etc.).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

2.1.1. Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) : aérosol inflammable.

2.1.2. Autres Informations : Pour le texte intégral des déclarations H et UE H : Voir la Section 16.

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger.

Mentions de danger : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H223 - Aérosol inflammable.

H229 - Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 - Provoque une irritation oculaire grave.

Mentions de mises en garde : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P315 - Consulter immédiatement un médecin. P251 - Ne pas percer ou brûler, même après usage. Les conseils de prudence en matière de réaction :

Précautions à prendre en cas d'intervention : Aucune exigences particulières.

Précautions à prendre pour le rangement : P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Précautions à prendre pour l'élimination : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

2.3. AUTRES DANGERS : Aucune donnée disponible.

Information sur les perturbateurs endocriniens : Aucun perturbateur endocrinien.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description du produit : Substance () ; Préparation/mélange (√)

Matériel brut/Composition	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'index	(W/W) - %	Classification selon le Règlement (CE) n° 1278/2008 (CLP)
Eau	7732-18-5	231-791-2	Aucune donnée disponible	50 - 70%	Aucune donnée disponible
Éthanol	64-17-5	200-578-6	Aucune donnée disponible	1 - 5%	H225 Flamm. Liq. 2 H319 Irrit. Ocul. 2 H371 STOT SE 2 H302 Tox. Aiguë 4 H315 Irrit. Cut. 2
alpha-isoocétadécyl-oméga-hydroxy-poly(oxy-2-éthylène)	52292-17-8	641-057-7	Aucune donnée disponible	1 - 5%	Aucune donnée disponible
Diéthanolamide de noix de coco	68603-42-9	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	1 - 10%	Aucune donnée disponible
Phosphate disodique dodécahydraté	7558-79-4	231-448-7	Aucune donnée disponible	1 - 5%	H319 Irrit. Ocul. 2
Propane	74-98-6	200-827-9	Aucune donnée disponible	1 - 10%	H220 Flamm. 1 H280 Gaz sous Press. (Liq.)
Butane	106-97-8	203-448-7	Aucune donnée disponible	1 - 10%	H220 Flamm. 1 H280 Gaz sous Press. (Liq.)

Remarque : Le mélange ne contient pas de perturbateurs endocriniens.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS :

Généralités : Aucune donnée disponible.

Inhalation : Aucun effet

Contact cutané : Aucun effet

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau propre.

Ingestion : L'ingestion d'une petite quantité du produit est sans danger. Rincer la bouche avec de l'eau propre. Boire de l'eau propre. Il n'est pas recommandé de boire le produit.

Protection personnelle du secouriste : Aucunes exigences particulières.

4.2. SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, AIGUS ET DIFFÉRÉS : Effet aigu : Non trouvé.

Effet différé : Non trouvé.

4.3. INDICATION DES MESURES MÉDICALES IMMÉDIATES ET DES TRAITEMENTS SPÉCIAUX À FOURNIR :

Traiter de manière symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MESURES D'EXTINCTION

Agents d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse résistante à l'alcool et sable sec.

Agents d'extinction inappropriés : Eau et extincteur à mousse ordinaire.

5.2. RISQUES PARTICULIERS LIÉS À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE : Le produit est inflammable. Ne pas fumer.

Produits de combustion dangereux : Aucun.

5.3. CONSEILS POUR LES POMPIERS :

En cas d'incendie initial du produit, utiliser de la poudre chimique sèche, du dioxyde de carbone, etc.
Pour les incendies importants, l'utilisation de mousse d'extinction pour couper l'approvisionnement en air est efficace.
Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire isolant en pression et des vêtements de protection complets (par exemple, une combinaison ignifuge).
Le personnel non nécessaire doit être tenu à l'écart de la zone autour de l'incendie.
Déplacer le contenant loin de la zone de l'incendie si possible.
Vaporiser de l'eau pour refroidir les installations environnantes, etc.
Lors de l'extinction d'un incendie contre le vent, la méthode d'extinction doit être adaptée à l'environnement.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE : Utilisez l'équipement de protection approprié recommandé à la section 8.

6.2. PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Maintenez la propreté pour décharger dans les égouts urbains et les eaux ouvertes. Conformez-vous aux lois et règlements locaux et nationaux.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE :

Petit déversement :

Essuyez ou absorbez avec un matériau dessiccateur (par exemple, un chiffon de nettoyage) et lavez avec de l'eau.

Grand déversement :

Isoler la zone contaminée et installer un panneau d'avertissement. Recommandez aux personnes chargées des urgences de porter une combinaison de protection. Le matériau est non toxique et inoffensif, mais il doit être éloigné de la chaleur et des sources d'allumage.

Recommandez de le collecter avec un chiffon sec ou un seau. Refroidissez avec un brouillard de pulvérisation et diluez la vapeur. Diluez le déversement jusqu'à ce qu'il soit non inflammable. Protégez le personnel. Utilisez une pompe antidéflagrante pour collecter le matériau répandu dans un récipient approprié, qui peut être dilué avec de l'eau.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS :

Pour plus d'informations, consultez les sections 8 et 13.

7. MANIPULATION ET RANGEMENT :

7.1. PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE :

Lavez-vous les mains après la manipulation.

7.2. CONDITIONS DE RANGEMENT SÛR, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS ÉVENTUELLES :

Mesures techniques et conditions de conservation : Conservez dans une pièce sèche, fraîche et bien ventilée. **Éloignez-vous de la lumière directe du soleil et de la chaleur à long terme.**

Ne pas fumer. Gardez hors de portée des enfants.

Matériaux incompatibles : Aucune information disponible.

Matériaux d'emballage : Bouteille en métal.

Exigences pour la pièce de rangement et le contenant : Endroit sec et bien ventilé.

Classe de rangement

Plus d'informations sur les conditions de rangement : La pièce de rangement doit être équipée d'installations adéquates pour éviter les incendies accidentels.

7.3. UTILISATION FINALE SPÉCIFIQUE :

Le produit a une forte capacité de nettoyage, il élimine rapidement toutes sortes de saletés à la surface de l'objet (four, tapis, cuir, pneu, chaussures, etc.).

8. MAÎTRISE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Nom Chimique	États-Unis - OSHA	Suisse	Irlande	Allemagne (AGS)	Canada - Québec	Danemark	Canada - Ontario	Belgique	Autriche
Propane (Numéro CAS : 74-98-6)	VLEP : 1000 ppm VLEP : 1800mg/m3	VLEP : 1000 ppm VLEP : 1800mg/m3 VMEP : 4000 ppm VMEP : 7200mg/m3	VLEP : 1000 ppm	VLEP : 1000 ppm VLEP : 1800mg/m3 VMEP : 4000 ppm VMEP : 7200mg/m3	VLEP : 1000 ppm VLEP : 1800mg/m3	VLEP : 1000 ppm VLEP : 1800mg/m3 VMEP : 2000 ppm VMEP : 3600mg/m3	VLEP : 1000 ppm	VLEP : 1000 ppm	VLEP : 1000 ppm VLEP : 1800mg/m3 VMEP : 2000 ppm VMEP : 3600mg/m3

Nom chimique	États-Unis - OSHA	Corée	Nouvelle-Zélande	Allemagne (AGS)	Danemark	Australie
Butane (Numéro CAS : 106-97-8)	VLEP : 800 ppm VLEP : 1900mg/m3	VLEP : 800 ppm VLEP : 1900mg/m3	VLEP : 800 ppm VLEP : 1900mg/m3	VLEP : 1000 ppm VLEP : 2400mg/m3 VMEP : 4000 ppm VMEP : 9600 mg/m3	VLEP : 500 ppm VLEP : 1200mg/m3 VMEP : 1000 ppm VMEP : 2400 mg/m3	VLEP : 800 ppm VLEP : 1900mg/m3

8.2. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION :

8.2.1. Contrôles techniques appropriés :

Utiliser un boîtier traité, une ventilation locale ou un autre dispositif de contrôle technique. Maintenir la concentration dans l'air en dessous de la limite d'exposition recommandée.

Installer un équipement de lavage des yeux et des douches de sécurité près des zones de travail et de rangement.

8.2.2. Équipement de protection individuelle :

Protection des mains :

Porter des gants de protection (par exemple, gants en caoutchouc ou gants en plastique jetables).



Protection oculaire :

Porter des lunettes de sécurité lorsque le liquide risque de se renverser.



Protection respiratoire :

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si des irritations ou d'autres symptômes sont ressentis, porter un équipement de protection respiratoire approuvé.



Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection appropriés.



Considérations générales d'hygiène :

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Se laver les mains avant la pause et à la fin du travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau irritée.

8.2.3. Contrôles de l'exposition environnementale :

Maintenir les niveaux en dessous des seuils de protection environnementale de la communauté.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

Informations générales	
État physique	Aérosol contenant un liquide incolore
Couleur	Incolore
Caractéristiques des particules	Aérosol
Odeur	Odeur de fruit
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	Données non disponibles
Point d'ébullition initial/plage d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	<23°C (coupelle fermée)
Vitesse d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	Inflammable
Limites d'inflammabilité/explosivité – Vol% inférieur	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité/explosivité – Vol% supérieur	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	0.98-1.05 g/ml
Solubilité dans l'eau	Microdissolution
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité cinématique (mm ² /s)	Non applicable
Propriétés explosives	Données non disponibles
Oxydation	Données non disponibles

9.2. AUTRES INFORMATIONS : Aucune information disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ : Le produit est stable dans des conditions normales, à des températures attendues et dans des conditions de rangement et de traitement sous pression.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE : Aucune donnée disponible.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES : Le produit est inflammable. Ne pas fumer.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER : Exposition prolongée à la lumière directe du soleil, à la chaleur, aux étincelles et aux sources d'inflammation.

10.5. MATÉRIAUX INCOMPATIBLES : Aucune information disponible.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Aucun.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES :

Toxicité aiguë : Le produit ne présente aucune classification.

Corrosion/irritation cutanée : Peut causer une irritation cutanée.

Dommages graves aux yeux/irritation des yeux : Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire : Le produit ne présente aucune classification.

Sensibilisation cutanée : Le produit ne présente aucune classification.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Le produit ne présente aucune classification.

Carcinogénicité : Le produit ne présente aucune classification.

Toxicité pour la reproduction : Le produit ne présente aucune classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Le produit ne présente aucune classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Le produit ne présente aucune classification.

Danger d'aspiration : Peut être nocif en cas d'ingestion.

Effet sur la lactation : Le produit ne présente aucune classification.

11.2. Informations sur les perturbateurs endocriniens : Le mélange ne contient pas de perturbateurs endocriniens.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1. TOXICITÉ** : Aucune donnée disponible pour le produit dans son ensemble.
- 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ** : Aucune donnée disponible pour le produit dans son ensemble.
- 12.3. POTENTIEL D'ACCUMULATION BIOTIQUE** : Aucune information disponible.
- 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL** : En raison de sa forme liquide, le produit peut se déplacer dans le sol.
- 12.5. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PBT ET VPVB** : Aucune information disponible.
- 12.6. Information sur les perturbateurs endocriniens** : Le mélange ne contient pas de perturbateurs endocriniens.
- 12.7. AUTRES INFORMATIONS** : Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage :

Recommander d'éliminer le contenu en utilisant la méthode de dilution.

Une fois que le contenu est complètement utilisé, éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets courants ou le recycler.

Code des déchets/nom des déchets selon la liste commune :

Code des déchets courants : 61 79

Les conditions peuvent varier dans d'autres pays. Toutes les lois et réglementations nationales et locales doivent être prises en compte.

13.1.2. Recommandations pour l'élimination des déchets :

Étiqueter le récipient et indiquer les dangers pouvant exister dans les déchets.

13.1.3 Recommandations pour l'élimination des eaux usées :

Aucun déchet non traité ne doit être rejeté dans les eaux usées.

13.1.4 Autres recommandations d'élimination : L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations nationales, locales, étatiques et fédérales applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID / Transport aérien - IATA / OACI / Transport maritime - IMO / IMDG :

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification : 1950.

14.2. NOM APPROPRIÉ D'EXPÉDITION ONU : Aérosols.

14.3. CLASSE DE DANGER : 2,1

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE : II.

14.5. Pictogrammes attribués : Applicable.

14.6. RISQUE ENVIRONNEMENTAL (POLLUANT MARIN (OUI/NON)) : Non

14.7. NUMÉRO EMS : Non applicable.

14.8. PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR L'UTILISATEUR : Vérifier l'emballage pour en assurer l'intégrité ou la performance d'étanchéité avant le transport ; s'assurer que l'emballage n'est pas endommagé et empêcher que la cargaison ne tombe en transit ; les véhicules de transport doivent être équipés de dispositifs de protection contre l'incendie et de manipulation en cas de fuite accidentelle ; ne pas transporter le produit avec des substances incompatibles ; tenir éloigné du feu et de la chaleur pendant les arrêts.

14.9. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE MARPOL ET AU CODE IBC : Aérosols, inflammables IATA Numéro UN : 1950 Classe : 2,1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15,1. RÈGLEMENTS/LÉGISLATION SUR LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUES AU MÉLANGE OU À LA SUBSTANCE : Liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) en vue d'une autorisation selon l'ECHA : Non répertorié.

Liste des substances restreintes selon l'annexe XVII du REACH : Non répertorié.

Liste d'autorisation selon l'annexe XIV du REACH : Non répertorié.

Allemagne - WGK : Non classifié.

15,2. Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

Autres réglementations connexes :

Sara:

Partie 355 (substances extrêmement dangereuses) : Non répertorié.

SARA 313: Non répertorié

Toxic Substances Control Act (TSCA):

Composition	Numéro CAS	Inventaire TSCA
Eau	7732-18-5	Répertorié
Éthanol	64-17-5	Répertorié
Alpha-isoctadécyl-omega-hydroxy-poly(ox y-2-étha nedy)	52292-17-8	Répertorié
Diéthanolamide de noix de coco	68603-42-9	Répertorié
Phosphate disodique dodécahydraté	7558-79-4	Répertorié
Propane	74-98-6	Répertorié
Butane	106-97-8	Répertorié

Clean Water Act :

Nom chimique	CWA – Quantité signalée	CWA – Polluants toxiques	CWA – Polluants prioritaires	CWA – Substances dangereuses
Non applicable	Non applicable	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié

Déclaration concernant le cancer : Non répertorié dans ACGIH, IARC et NTP.

16. AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité :

Toutes les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont vraies et correctes, et sont fournies à titre de référence uniquement. Notre société n'est pas en mesure de contrôler la manière dont les gens l'utilisent, et ne répondra de quelconques conséquences. Les utilisateurs doivent décider comment utiliser correctement le produit ou adopter certains modes de production pour des besoins spéciaux. Les mesures préventives ci-dessus seront utiles pour protéger les biens ou la sécurité de la vie lors de l'exploitation ou de l'utilisation de ce produit.

Références :

Règlement CE n°1907/2006 (REACH)

Règlement CE n° 1272/2008 (CLP)

Règlement de la Commission (UE) 2015/830

Texte intégral des phrases H et EUH	
Non applicable.	Non applicable.

Classification et procédure utilisée pour déduire la catégorie du mélange selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Classification conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008	Procédure de classification
Non applicable.	Non applicable.

Description complète de certains acronymes :

CAS - Chemical Abstracts Service

EINECS - Inventaire européen des substances chimiques existantes

OMI - Organisation maritime internationale

IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA - Association internationale du transport aérien

OACI - Organisation de l'aviation civile internationale

TSCA - Toxic Substances Control Act

OSHA - Administration de la sécurité et de la santé au travail

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

Date d'émission : 10 janvier 2023

Version de la FDS : 1

*****FIN*****